

OMPI



IPC/CE/36/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 17 décembre 2004

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

**UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS
(UNION DE L'IPC)**

COMITÉ D'EXPERTS

**Trente-sixième session
Genève, 14 - 18 février 2005**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
4. Examen des modifications de la CIB découlant des projets de révision
Voir le document IPC/CE/36/2.
5. Introduction de groupes principaux résiduels dans les sous-classes de la CIB
Voir le document IPC/CE/36/3.
6. Procédure de travail du Sous-comité spécial chargé de la supervision du niveau élevé
Voir le projet CE 352.

7. Procédure de travail du Groupe de travail sur la révision de la CIB
Voir le projet CE 353.
8. Révision du déroulement des opérations pour la CIB après sa réforme (CONOPS)
Voir le projet CE 354.
9. Modifications du Guide d'utilisation de la CIB
Voir le document IPC/CE/36/4.
10. Modifications des principes directeurs permettant de déterminer le classement des documents de brevet
Voir le document IPC/CE/36/5.
11. Mise en œuvre des résultats de la réforme de la CIB
Voir le document IPC/CE/36/6.
12. Plan de mise en œuvre de la réforme de la CIB
Voir le document IPC/CE/36/7.
13. Publication de la huitième édition de la CIB (CIB-2006) et du matériel y relatif
Voir le document IPC/CE/36/8.
14. Mise à disposition des données électroniques de la CIB
Voir le document IPC/CE/36/9.
15. Mise en œuvre de la réforme de la CIB dans les offices de propriété industrielle
Voir le document IPC/CE/36/10.
16. Projet CLAIMS
Rapport final du Bureau international
17. Prochaine session du comité
18. Adoption du rapport de la session
19. Clôture de la session

La séance d'ouverture débutera le lundi 14 février 2005, à 10 heures, au siège de l'OMPI, 34, chemin des Colombettes à Genève (salle de conférences B).

[Fin du document]